

ont rares



personnes présentes l'année dernière vont revenir. Pour le reste, je n'ai aucune certitude», avoue Aurélie Duzon. Depuis mi-septembre, des employés en contrats CDI et CDD ont déjà commencé le tri. Il s'agit de sélectionner les huîtres en fonction de leurs calibres. Ceux qui sont attendus en décembre n'auront plus, si l'on peut dire, qu'à les disposer dans les bourriches. Alors tous les arguments sont bons pour convaincre. « La rémunération est cumulable avec le RSA (Revenu de solidarité active) », insiste Céline Renouveau.

Si jamais le compte de saisonniers n'y est pas, « on sera obligé de refuser des commandes de la grande distribution », souligne-t-on chez Duzon. Quant à revendre les huîtres en gros à d'autres os-

tréculteurs, il ne faut probablement pas miser dessus. « Tout le monde risque d'avoir le même problème de main-d'œuvre. » Il y a quelque temps, Aurélie Duzon confiait en rigolant que les grandes surfaces allaient devoir faire de la vente d'huîtres en vrac comme pour les fruits et légumes. Plus ça va, moins elle rigole.

Surtout que les grandes surfaces réclament des quantités de plus en plus limitées. « Elles nous demandent si on peut faire des bourriches de six huîtres maintenant. C'est très compliqué. » Surtout si derrière il n'y a personne pour emballer...

(1) Les personnes intéressées pour faire la saison des huîtres peuvent appeler le 05 46 97 53 38 ou aller sur Internet (Aider17 emploi agricole).

département, notamment à La Rochelle, Ardillères, Ferrières, Royan et son agglomération, Gémozac, Rochefort, Saintes et Saint-Jean-d'Angély. Au pic de la tempête Aurore, 7 500 foyers ont été privés d'électricité en Poitou-Charentes. 146 l'étaient encore jeudi 21 octobre au matin en Charente-Maritime, mais tout est rentré dans l'ordre en fin de journée. La tempête a plus violemment frappé la Bretagne, la Normandie et l'île de France où 250 000 foyers étaient privés d'électricité.

Un débat sur la lutte anti-corruption avec Mat-Ré

LA FLOTTE L'association Mat-Ré, qui est opposée à la cimenterie (EQIOM) sur le Grand Port Maritime, organise une réunion publique samedi 23 octobre sur le thème de



la lutte anti-corruption. Avec comme invitée Françoise Verchère, ex-élu de Loire-Atlantique et référente de l'association Anticor pour le département de la Loire-Atlantique. Elle a contribué à obtenir le retrait du projet de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes. Le débat sera animé par Michel Lardeux, vice-président de Mat-Ré. Cette réunion se déroulera à 11 h 30, à la salle de réunion de la mairie de La Flotte. Auparavant, l'association tiendra son assemblée générale à 10 heures.

PROJET ÉOLIEN EN MER D'OLÉRON

Le débat autour d'un jeu

La commission du débat public sur le projet éolien en mer d'Oléron s'est déplacée mercredi 20 octobre auprès des jeunes

« La commission du débat public a besoin de la jeune génération. » Francis Beaucire qui pilote le débat sur le projet éolien en mer d'Oléron, plantait ce mercredi 20 octobre dans l'amphithéâtre de la faculté de droit de La Rochelle un décor différent de celui des réunions publiques que fréquente depuis le début du mois un public plus âgé. Nouveau cadre, mais aussi nouveaux outils pour préciser le projet de l'État et provoquer les échanges : un quiz de sensibilisation - au mix énergétique, à l'éolien marin, et aux raisons du choix d'implantation au large de la Charente-Maritime -, dont on se souvient que l'énoncé de la première question avait fait long feu lors de la première réunion publique à Saint-Georges-d'Oléron ; et un jeu de plateau spécialement conçu pour le projet dont le rodage se poursuit, avant qu'il ne soit proposé dans des écoles.

Pour cette quarantaine d'étudiants des promotions des deux masters Sciences pour l'environnement et Droit et action publique territoriale, le rendez-vous avait une double finalité. Un exercice pédagogique coordonné par leur maître de conférences Alice Mazeaud, complété de la possibilité de prendre sa liberté de parole pour s'exprimer sur le projet, sans conséquence sur le cursus. Sur le fond, aucun ne s'est déclaré pour ou contre le projet, mais tous ont montré dans la forme une écoute attentive, prenant une part active à l'échange. La pertinence des interrogations comme des réponses argumentées aux questions du



À la faculté de droit de La Rochelle, la rencontre avec des étudiants de master a donné lieu à un travail pédagogique doublé d'un exercice citoyen. XAVIER LÉOTY

quiz disaient aussi qu'ils avaient travaillé leur sujet. Ni postures, ni émotion dans l'expression. Cela tient probablement au fait qu'ils ne sont pas forcément d'ici et qu'ils ont une distance physique avec le territoire concerné, expliquait en substance leur enseignante qui ajoutait : « Le cadre pédagogique a aussi un effet de polissage, il centre les questions sur la compréhension du projet. »

Un jeu de plateau

« Il me semble que pour le projet éolien de Belle-Île-en-Mer-Groix, les bateaux doivent respecter une distance de 100 mètres avec les installations, et des limites de la taille sont fixées à ceux qui sont autorisés », commentait l'un, soucieux de comprendre la place laissée aux pêcheurs dans les parcs éoliens. « L'Office français de la biodiversité dit rendre un avis sur le projet, mais que se

passera-t-il s'il est défavorable ? », interrogeait un autre avant que ne s'exprime comment l'État pourra se montrer contraignant « sur les matériaux de construction utilisés, leur origine », ou que ne soit demandé ce qu'il adviendra à l'heure du « démantèlement des installations ? »

Après quoi, le temps du « jeu sérieux » s'ouvrait autour de sept plateaux. Un « mode décalé » comme l'a souligné le secrétaire général de la commission Luc Picot, pour passer la loupe sur deux enjeux du projet : le mix énergétique à l'échelle nationale d'une part, et la localisation du projet d'Oléron. Pas à pas, les étudiants se sont approprié la règle conçue pour conjuguer expression individuelle et action collective, avec la finalité d'équilibrer production et consommation d'électricité.

Philippe Baroux

A Rochefort, un public avide de questions

La dernière des six réunions publiques organisées dans le département a eu lieu ce jeudi 21 octobre à Rochefort

Dernier des rendez-vous publics consacrés à l'opportunité de créer un voire deux parcs éoliens en mer au large de l'île d'Oléron, le débat s'est tenu à Rochefort jeudi 21 octobre a réuni une soixantaine de participants venus questionner les deux maîtres d'ouvrage, Pierre Emmanuel Vos, de la Dreal Nouvelle-Aquitaine, et Aurore Gillmann de RTE (Réseau de transport d'électricité).

Un public moins présent mais avide de questions. Si deux citoyens se sont exprimés en faveur de cette énergie renouvelable (« la France est en retard, c'est incroyable par rapport aux côtes qu'on a » ou « il faut y aller et ne plus perdre du temps au regard du dernier rapport du Giec » sur le climat), la majorité des interrogations a porté sur des demandes d'éclaircissement que les maîtres d'ouvrage n'ont pas toujours été en mesure de donner. La faute au manque de connaissances actuelles quant aux effets sur la ressource ha-

lieutique ou le meilleur fuseau de raccordement au continent.

Un Oléronais, Adrien, a fait part de son sentiment d'un « dialogue de sourds » face à la carence d'éléments chiffrés alors que de manière générale, Aurore Gillmann a indiqué que RTE va publier « dans quatre jours » des scénarii de mix de production pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Concrètement

À noter en contrepoint ces deux questions concrètes d'une « ménagère lambda rochefortaise », telle qu'elle s'est présentée : « quel impact de cette électricité locale sur ma vie quotidienne ? » et « mon poissonnier va-t-il doubler le prix du poisson ? »

« Si nous garantissons une sécurité d'approvisionnement français, nous maîtriserons mieux les coûts de production », assure M. Vos, tandis qu'au sujet de la ressource halieutique, il veut « prendre en considération » ce thème qui



Lors de l'une des interventions du public. D.B.

revient en boucle. Et dont les réponses ne seront pas connues de suite, « deux à trois ans d'études » seront nécessaires en cas de validation. Pas forcément de quoi rassurer une représentante du comité régional des pêches qui a rappelé le grand nombre de pêcheurs primo installant.

David Briand